



VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

| | |
|---|---|
| Séance ordinaire du : 16 avril 2026 | Délibération n° 2026-04-16/07 Direction des Affaires Juridiques |
|---|---|

Le 16 avril 2026, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. NAUDET, Maire. Afin de garantir la publicité des débats, la séance a été retransmise en direct sur la page Facebook de la ville.

Conseillers municipaux en exercice : 33

Date de convocation : 10/04/2026

ETAIENT PRESENTS (32) :

MM. Naudet, Deluchey, Mme Lemoine, M. Desrivières, Mme Tiberti, M. Sert, Mme Besnard, M. Mugens, Mme Adélaïde, M. Gourdan, Mmes Pavlovic, Haouzi, MM. Attard, Pellegrini, Mme Temanni, M. Hamdani, Mme De Simone, M. Sahin, Mmes Savetier, Peignart, M. Auchoix, Mme Papin, MM Arnould, Strehaiano, Mmes Mary, Krawezyk, MM. Mascarau, Pottier, Mme Courteille, MM. Bekare, Amedeo, Corceiro

PRESENTS PAR PROCURATION (01) :

Mme Ourseau à M. Naudet

ABSENTS EXCUSES (00) :

ABSENTS (00) :

SECRETAIRE : MME LEMOINE

OBJET : Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-22, L. 1411-5, R. 1411-1 et D. 1411-3 et suivants,

CONSIDERANT qu'il y a lieu, suite au renouvellement du Conseil Municipal et pour la durée du mandat, de constituer la Commission de Délégation de Service Public,

CONSIDERANT que cette Commission est composée, en sus de son Président (autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public), de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, élus au sein de l'assemblée délibérante à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

VU la note explicative de synthèse et sur le rapport de M. le Maire,

APRES EN AVOIR DELIBERE :

A l'unanimité,

PROCEDE, par un vote nominal, à l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants de la Commission de Délégation de Service Public,

RAPPELLE les modalités de dépôt des listes,

SONT déposées les candidatures suivantes (par liste) :

- La liste commune « Demain Soisy », « Soisy Avenir » et « Soisy Ensemble » présente :

Titulaires :

- M. Paul AUCHOIX
- Mme Brigitte PAVLOVIC
- M. Iskander GOURDAN
- M. Alexandre AMEDEO
- M. Jérémie POTTIER

Suppléants :

- Mme Amanda PEIGNART
- Mme Priscillia SAVETIER
- M. Stéphane PELLEGRINI
- M. Omar BEKARE
- Mme Bania KRAWAZYK

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, et il en est donné lecture par le Maire.

SONT ainsi déclarés élus membres de la Commission de Délégation de Service Public :

Titulaires :

- M. Paul AUCHOIX
- Mme Brigitte PAVLOVIC
- M. Iskander GOURDAN
- M. Alexandre AMEDEO
- M. Jérémie POTTIER

Suppléants :

- Mme Amanda PEIGNART
- Mme Priscillia SAVETIER
- M. Stéphane PELLEGRINI
- M. Omar BEKARE
- Mme Bania KRAWAZYK

La secrétaire,

Marie-Paule LEMOINE



Le Maire,


Nicolas NAUDET

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : 24 AVR. 2026
Mis en ligne et/ou notifié le : 24 AVR. 2026
Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le 24 AVR. 2026
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.

Accusé de réception en préfecture
095-219505989-20260424-DEL2026041607-DE
Date de réception préfecture : 24/04/2026